



Paris, le 26 octobre 2026

A l'attention de

Emmanuel GRÉGOIRE, maire de Paris ;
Carine ROLLAND, maire Adjointe en charge des personnels ;
Marie DAUDÉ, secrétaire générale de la Mairie de Paris.
Hôtel de Ville
5 rue Lobau
75004 PARIS

Objet : Préavis de grève reconductible pour le 05, 06, 07, 08, 09, 10, 12, 13, 14, 15 novembre 2026.

Monsieur le Maire,
Madame la Maire Adjointe, Madame la
Secrétaire Générale,

Le comité des syndicats CGT ville de Paris dépose un préavis de grève reconductible couvrant l'ensemble des personnels de la ville de Paris et des administrations annexes pour les journées du 05, 06, 07, 08, 09, 10, 12, 13, 14, 15 novembre 2026 à partir de 00H00, pouvant aller de 55 minutes (à partir du début ou fin de service) à 24H00.

Monsieur le maire de Paris, depuis plusieurs semaines, partout en France, des lycéennes et des lycéens, des étudiantes et des étudiants se sont levés pour dénoncer les conditions d'études dégradées, devenues insupportables dans leurs établissements scolaires : Classes surchargées, manque de professeurs, établissements scolaires dégradés, transformation du droit d'étudier pour toutes et tous en privilège par le processus « Parcoursup »...

Une jeunesse qui exprime légitimement le droit d'étudier dignement !

Les agents du service public, les salariés du privé, les privés d'emploi, les retraités... sont mobilisés depuis le 29 septembre 2026 à l'appel de l'intersyndicale.

Les samedis depuis le 17 octobre 2026, les citoyennes et citoyens de ce pays, avec la jeunesse et les organisations syndicales démontrent par des manifestations massives leur détermination à en finir avec le clan Macron et toutes les politiques de dégradation de nos conditions de vie.

Les seules réponses de ce gouvernement de voyous sont des rafles de jeunes mis en garde à vue par milliers, des tirs de LBD pour éborgner, pour casser des dents, pour mutiler, des nasses policières avec des jets de gaz lacrymogène, des grenades de désencerclement sur les manifestants, des intimidations, des lynchages...

Ces violences policières, ordonnées par la Macronie aux abois, sont symptomatiques d'un gouvernement qui cherche le chaos, qui veut préserver coûte que coûte les intérêts de la bourgeoisie, du patronat... de cette classe parasitaire qui cherche à capter toujours plus de richesses.

En dix ans de politique au service du capital, Macron aura réussi à casser notre système social pour continuer d'engraisser ce qui ont déjà tout.

Monsieur le maire de Paris, il n'est pas concevable de déchirer à ce point le contrat social, de mettre à terre les corps intermédiaires, d'instaurer une doctrine policière de la violence, d'insulter les citoyennes et les

citoyens, de ne répondre à aucune des revendications sociales et de s'étonner que le pays soit fracturé au point d'être à feu et à sang !

Les syndicats CGT du Comité de la Ville de Paris ne reconnaissent que la violence sociale et répressive de ce gouvernement.

Vous avez dénoncé dans les médias capitalistes, le fait que ce gouvernement ne répondait pas aux revendications de la jeunesse.

Mais qu'attendez-vous pour répondre aux revendications des agents de votre collectivité portées par la CGT ?

Monsieur le maire de Paris, sachez que la langue de bois, que la tartufferie et que les promesses non tenues ne durent qu'un temps.

Les syndicats CGT du Comité de la Ville de Paris revendiquent pour :

- L'augmentation du point d'indice à 6,50€, l'amélioration des grilles indiciaires l'indexation du point d'indice sur l'inflation, et l'intégration des primes dans les salaires ;
- Le plein emploi au statut à la Ville de Paris pour renforcer un service public de qualité et notre caisse de retraite la CNRACL, avec l'arrêt immédiat de la précarisation comme mode de recrutement ;
- La retraite à taux plein à 60 ans maximum pour tous, 55 ans pour la catégorie active et 50 ans pour la catégorie insalubre avec bonifications pour ces deux catégories, après 37,5 années de cotisations, pour un montant garanti de 75% du traitement budgétaire calculé sur l'indice des 6 derniers mois d'activité. Le financement de la retraite doit impérativement rester basé sur la solidarité et sur le système de la répartition ;
- Remise en place de la péréquation pour les retraités, non à une imposition supplémentaire pour ces derniers ;
- L'arrêt de toutes les coupes budgétaires de fonctionnement, des suppressions de postes et des privatisations à la Ville de Paris ;
- La prise en charge à 100% de la prévoyance obligatoire à partir du 1er janvier 2027 ;
- Le maintien de l'APS annuelle pour les agents de la Ville de Paris, décorrélé de la santé ;
- L'extension des ratios promu/promouvable à 100% pour la catégorie A ;
- Un véritable plan de déprécarisation à la Ville de Paris ;
- Le maintien à 100% de la rémunération pour les agents en Congés Maladie et le retrait du jour de carence ;
- La réintégration dans leur métier des agents suspectés et innocentés, toutes directions confondues.

Les syndicats CGT de la Ville de Paris et leurs forces militantes, prendront toutes les mesures nécessaires pour amplifier les luttes à venir et vous obliger à répondre aux revendications salariales urgentes des agents de la collectivité parisienne.

Monsieur le Maire de Paris, la loi vous oblige à nous recevoir pour négocier, nous y sommes prêts.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire de Paris, Madame la Maire Adjointe et Madame la Secrétaire Générale, nos salutations syndicales.

Pour le Comité des Syndicats CGT ville de Paris
Le Coordinateur
Christophe FARINET

Comité des Syndicats CGT ville de Paris Bourse du travail, 3 rue
du Château d'Eau 75010 Paris
Mail : comite.cgt.villedeparis@gmail.com